

Décision

Générale

colonial

Décision n° 12 du 5 janvier 1961 :

n° 12

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1961

Date de publication
5 janvier 1961

Date du numéro
31 janvier 1961

TEXTE INTÉGRAL

Une subvention de 950.000 francs est accordée à l'Office des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de la Côte Française des Somalis, au titre de contribution aux frais de fonctionnement. La dépense susvisée sera imputée sur le chapitre 23, article 1er, rubrique 1 du Budget de fonctionnement du Service local pour l'exercice 1961.